

## La distillerie, meilleure voie de valorisation des coproduits vinicoles, selon l'IFV

La distillerie est la voie de valorisation des coproduits vinicoles qui présente le plus d'atouts, à côté d'autres voies comme la méthanisation, le compostage et l'épandage, a conclu une étude de l'Institut français de la vigne et du vin (IFV), le 26 novembre au Sitevi, qui s'est tenu à Montpellier.

D'un point de vue économique, les analyses du cycle de vie (ACV) réalisées par l'IFV montrent que la distillation est la moins onéreuse des quatre voies de valorisation, puisque la méthanisation représente un coût d'au moins 20 euros par tonne de marcs et de lies, le compostage d'au minimum 63 euros par

tonne, l'épandage entre 70 et 110 euros par tonne, et la distillation quasiment zéro.

L'étude montre aussi que d'un point de vue environnemental, la distillation des sous-produits de la vinification est la plus sûre pour la qualité des écosystèmes, les ressources, l'impact sur le climat et la santé humaine.

Enfin d'un point de vue technique, elle conclut que les distilleries permettent de traiter notamment les sous-produits liquides (lies de vin et jus d'égouttage), plus difficilement valorisables par les autres voies étudiées.